

# *Susville Information*

## **NUMERO SPECIAL POLLUTION PCB**

SEPTEMBRE/  
OCTOBRE 2008

# **Les premiers résultats du diagnostic approfondi...**

Le jeudi 4 septembre a eu lieu, en Mairie de Susville, la présentation par le bureau d'études CESAME du diagnostic approfondi sur la pollution par les PCB de l'étang des Moutières et des plates-formes des anciennes centrales thermiques. Ce diagnostic environnemental, financé par Charbonnages de France et réalisé après mise en demeure de monsieur le Préfet de l'Isère, fait suite aux nombreuses démarches effectuées par la Commune de Susville, dont nous vous avons tenus informés dans nos précédents numéros. Il aura donc fallu plus de 12 ans de luttes continues pour obtenir ce résultat... c'est en effet en janvier 1996 qu'a eu lieu la découverte de la pollution de l'étang ! C'est en application de la réglementation "sites et sols pollués" et du principe "**pollueur = payeur**" que Charbonnages de France a été mis en cause. Nous développons, plus loin dans ce numéro, les résultats de l'étude et les observations qu'ils suscitent de notre part. Cette étude comporte un certain nombre de points positifs et pour la première fois, lors de la réunion du 4 septembre, engagement (verbal) a été pris par Monsieur Philippe LEDENVIC Directeur Régional de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) et par Monsieur Michel CRECHET, le nouveau Sous-Préfet, de traiter de manière définitive au moins la pollution de l'Etang. Ces points positifs, qu'il convient de souligner et dont nous nous réjouissons, ne doivent pas donner l'illusion que tout est réglé... il nous faudra sans doute encore beaucoup nous battre pour obtenir totale satisfaction : la dépollution totale du site. La mobilisation de la population, au travers des pétitions et interventions personnelles, des associations de défense de l'environnement et autres, des élus et parlementaires, de divers partenaires institutionnels et des médias a permis d'arriver à ce premier résultat. La Commune poursuivra donc sans relâche ce travail d'information et de mobilisation.

*La réunion du 4 septembre a donné lieu à quelques avancées positives... mais il reste encore beaucoup de questions en suspens...*

*C'est, en substance, le sentiment qui prévalait chez les élus susvillois à l'issue de cette importante rencontre avec les représentants de l'Etat, de la cellule de liquidation de Charbonnages de France et du Bureau de Recherches Géologiques et Minières. Le BRGM est destiné à intervenir désormais dans tous les domaines de la gestion de l'après-mine en remplacement de CdF, dont la dissolution a été prononcée en décembre 2007. Pour l'instant, les discussions achoppent (entre autres) sur la question de savoir si les sources de pollutions "secondaires" doivent ou non être traitées dans le cadre du diagnostic approfondi en cours de réalisation. Ces sources "secondaires" sont celles qui ont été découvertes sur la Jonche, en amont du pont de la Preite, dans l'ancienne décharge, près du dépôt d'épaves automobiles et sur la Commune de Pierre Châtel... Des représentants du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Drac et de la Romanche et de la FRAPNA Isère participaient également à cette réunion.*